

## **PV de l'Assemblée Générale du 23 Mai 2022, portant sur l'exercice 2021**

Le 23 Mai 2022, à 16 heures, les adhérents de l'Association de l'Ecole des Grands-Parents Européens (EGPE) se sont réunis à la Maison des Associations, 93 rue St-Dominique 75007- Paris, en Assemblée Générale Ordinaire portant sur l'exercice 2021, sur convocation de la Présidente, Madame Régine Florin.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents à l'assemblée, mentionnant les noms de celles et ceux qui ont donné un pouvoir.

L'Assemblée était présidée par Madame Régine Florin, Présidente de l'association, 32 adhérents membres étaient présents et 18 pouvoirs avaient été donnés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts de l'EGPE.

### **L'ordre du jour était le suivant :**

Exercice 2021: Rapport moral et financier, suivis de leur approbation ; rapport d'activités suivi de son approbation ; renouvellement des mandats du Conseil d'administration et élections, présentation des orientations et projets pour les années 2022 et 2023 suivie de son approbation ;

La Présidente précise que l'ensemble des documents a été remis à chacun des membres présents, lors de l'émargement. Les rapports financier, moral et d'activités ainsi que les orientations ont été présentés à l'Assemblée et ont fait l'objet d'un vote.

- Rapport moral : adopté à l'unanimité.
- Rapport financier : adopté à l'unanimité.
- Rapport d'activités : adopté à l'unanimité.
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'administration :

L'assemblée prend acte de la démission de Dominique CARTERON. Elle prend également acte de la démission de Chantal DUPONT de son mandat de membre du Conseil d'Administration tout en conservant sa fonction d'écouter au sein de l'EGPE. Conformément aux statuts, l'assemblée vote à l'unanimité la révocation de Marie MURACCIOLE, administratrice, qui ne répond plus aux sollicitations de l'EGPE sans toutefois avoir envoyé de lettre de démission.

L'assemblée procède ensuite aux élections des nouveaux membres du conseil d'administration :

L'EGPE a reçu les candidatures de Catherine CAULLIEZ, Vincent COLMET DAAGE et Françoise PESKINE. Ils sont élus à l'unanimité en qualité de membres du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans. L'A.G. renouvelle les mandats de Régine FLORIN, de Catherine FORESTIER, d'Elyette JOUBERT en tant que vice-présidente d'honneur et de Maguy PORTAL.

- Orientations et programme pour les années 2022 et 2023 :

La Présidente présente à l'Assemblée le projet qui, à l'occasion des trente ans de l'EGPE en 2024, devrait permettre de mieux faire connaître et reconnaître le rôle joué par l'association. Ce projet, intitulé « L'EGPE, 30 années d'observatoire de la grand-parentalité » aura pour but de faire prendre conscience de l'importance du rôle des grands-parents au sein de la société.



La conduite du projet, sur une durée de deux ans, s'appuiera sur une démarche d'analyse menée en priorité sur le fonds d'information acquis par l'EGPE depuis 30 ans tout en l'enrichissant de nouvelles activités permettant d'élargir le champ de connaissances sur la grand-parentalité et de valoriser l'EGPE dans sa posture d'observatoire de la grand-parentalité. Un partenariat avec une faculté en Sciences de l'Education est en cours.

Ce projet débouchera sur l'organisation d'un colloque, en Novembre 2024 pour les 30 ans de l'EGPE. Bien entendu la conduite d'un tel projet requiert la participation de tous les membres de l'association au cours des deux années à venir.

Ce projet avec ses orientations, soumis au vote de l'Assemblée Générale, a été adopté à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h. Il est dressé le présent procès-verbal de cette réunion, signé par la Présidente de l'EGPE.

A Paris, le 29 mai 2022,

Régine FLORIN, Présidente de l'EGPE

### **PV du Conseil d'administration constitutif du 13 juin 2022.**

Le 13 juin 2022, à 13heures, s'est tenu le conseil d'administration constitutif avec les nouveaux administrateurs élus lors de l'A.G. du 23 mai.

Sont élu-e-s à l'unanimité :

- Régine FLORIN Présidente
- Elyette JOUBERT, Vice-Présidente,
- Françoise PESKINE, Vice-Présidente,
- Vincent COLMET DAAGE, Trésorier,
- Catherine CAULLIEZ, Secrétaire de l'association,
- Catherine FORESTIER, membre du conseil d'administration,
- Marguerite PORTAL, membre du conseil d'administration.

La séance est levée à 13h15.